

Le ministre fait non de la tête, monsieur l'Orateur; il convient donc de consigner sa dénégation au compte rendu. S'il prétend que c'est faux, alors je cite le passage suivant de la page 23 du rapport provisoire du Conseil économique:

Vu la grande diversité des intérêts des consommateurs et les nombreux ministères qui œuvrent dans ce domaine, il n'est pas possible de concentrer toutes ces activités dans un seul ministère ni même désirable de tenter de le faire.

J'ai consigné ce passage au compte rendu pendant l'étude du projet de résolution, mais à la page 33, il y a une autre citation qui m'avait échappé. La voici:

Il est évident que la gamme des intérêts des consommateurs est si vaste et si variée qu'il est impossible à un seul ministère ou même à un seul gouvernement de s'en occuper de façon efficace.

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député maintenant? A l'étape du projet de résolution, j'ai expliqué la différence entre coordonner, créer et centraliser l'administration. Je me demande si le député a eu l'occasion de consulter la page 30 du rapport du Conseil économique où figure le passage suivant:

Nous recommandons la préparation d'une loi établissant, au sein du ministère du registraire général, un service qui s'occuperait tout particulièrement de l'application efficace de ces dispositions.

Nous parlons de la création de ce service administratif.

M. Nielsen: Assurément, monsieur l'Orateur, lorsque le Conseil économique a proposé l'établissement d'un secrétariat, il songeait au service administratif en question et non à un nouveau ministère.

En plus de ces recommandations et observations, dans son Quatrième exposé annuel le Conseil a exprimé de vives craintes au sujet de ce qu'il a appelé l'expansion parkinsonnienne de la bureaucratie. Nous sommes donc saisis d'un projet de loi établissant un nouveau ministère dont les fonctions sont déjà assez bien remplies par d'autres ministères. Il est indiscutable, à mes yeux et à ceux de la plupart des autres députés, j'en suis certain, que la coordination est indispensable. Toutefois, cette vaste structure que le gouvernement tente de créer est inutile si l'on veut obtenir la coordination envisagée par le Conseil économique.

M. Nasserden: Un autre empire.

• (4.10 p.m.)

M. Nielsen: Le député dit que c'est un autre empire. Je préfère dire que c'est une autre extravagance comme le ministère de l'Industrie, qui avait au début un modeste

[M. Nielsen.]

budget de 25 millions et qui dépense maintenant plus de 140 millions. On nous demande d'accueillir un autre petit oiseau dans le nid, un petit oiseau qui bientôt prendra des proportions monstrueuses et écrasera tous les autres occupants du nid.

Une voix: Un albatros.

M. Nielsen: Voilà ce qui se passera.

M. MacEwan: Ce sera un croisement entre un poulet et un cheval.

M. Nielsen: Ce nouveau ministère ne servira à rien, je crois. Son but, qui est de protéger le consommateur, est louable en soi, cela il faut le reconnaître. Dieu sait si, après quatre ans d'un gouvernement comme celui-ci, le consommateur a besoin d'être protégé! Le gouvernement actuel est le plus dépensier de toute l'histoire du Canada. Depuis qu'il est au pouvoir le coût de la vie a atteint le niveau le plus élevé et les impôts ont été les plus lourds de toute notre histoire.

M. Woolliams: La propagande aussi.

M. Nielsen: Nous avons un gouvernement qui se donne des airs de grand seigneur et qui vit de même. La création d'un nouveau ministère maintenant, dans ce domaine, se justifie d'une seule façon: protéger les consommateurs contre des prix excessifs. Voilà de quoi il est question, protéger les consommateurs et non créer d'autres sinécures pour des bureaucrates.

Le projet de loi ne donne pas aux consommateurs cette protection. Le ministre ne saurait y trouver un seul article qui lui accorde le pouvoir qu'il détient aux termes de la loi sur les enquêtes relatives aux coalitions, par exemple. Les dispositions du bill ne confèrent au ministre aucun pouvoir pour faire appliquer la loi.

M. Woolliams: La loi existante s'étend à beaucoup de choses que le bill devrait couvrir.

M. Nielsen: Aucun pouvoir n'est donné au ministre pour qu'il s'attaque aux prix élevés ou empêche la manipulation des prix de la nourriture ou des autres prix à la consommation. Aucun pouvoir ne lui est donné pour qu'il empêche l'exploitation des salariés par des sociétés avides de bénéfices. Voyons les choses en face. Les prix de la nourriture augmentent et continueront d'augmenter. Que fera le gouvernement? Quelle disposition du bill empêchera la hausse des prix de la nourriture? Quelle disposition du bill donnera au ministre le pouvoir d'empêcher la hausse des prix de la nourriture?